

# VERS UNE RÉDACTION ÉPICÈNE

MURIEL GUYAZ

La langue revêt une fonction symbolique. En tant que produit culturel et historique, elle reflète des structures et des valeurs et véhicule des stéréotypes. D'où la nécessité de modifier les pratiques de rédaction en faveur d'une société plus égalitaire.

*La moitié des hommes sont des femmes, le directeur général est en congé maternité, cette femme est un grand homme d'Etat*, autant d'énoncés qui font sourire et plaident pour une féminisation de la langue. Considérons donc quelques éléments de linguistique pour rappeler son fonctionnement. Evoquons, en citant brièvement des résultats de recherches, les impacts d'une écriture sexiste, notamment sur les trajectoires de vie des personnes. Enfin, il est question de réfléchir à une pratique rédactionnelle différente, qui permet de rendre visible l'ensemble des personnes visées par une communication, soit les femmes et les hommes.

## Que dit la linguistique ?

«Le féminin est une forme déterminée, qui donne le maximum d'informations; alors que le masculin, lui, est indéterminé» (Yaguello, 2007, p. 104).

Le masculin est donc générique dans la langue française, que ce soit au singulier ou au pluriel. Ainsi, dans les phrases *tout enseignant se doit d'être à l'écoute de ses élèves, les étudiants de l'institution sont en stage au début du semestre ou les docteurs de cette clinique participent à un colloque*, les noms de profession ou de fonction englobent toutes les personnes qui les exercent, femmes comme hommes. L'usage exclusif du masculin, certes correct du point de vue linguistique, peut cependant entraîner une lecture erronée de la réalité. Des femmes exercent-elles la profession d'enseignante? L'institution forme-t-elle exclusivement des hommes? La clinique emploie-t-elle des docteurs?

## Comment encourager une nouvelle pratique de la langue ?

L'inscription de l'égalité dans la Constitution en 1981 (art. 8) puis la position du Conseil fédéral en

1986 qui recommandait «dans tous les actes législatifs applicables indifféremment aux hommes et aux femmes, d'opter, dans la mesure du possible, pour une terminologie qui ne fasse pas de différence entre les sexes» constituent des éléments prescriptifs.

La linguiste Edwige Khaznadar relevait en 2005 que la Suisse est le seul pays francophone occidental appliquant dans sa Constitution le principe de «parité linguistique», qui pose le masculin et le féminin à statut égal, chacun avec sa signification spécifique, actualisant ainsi l'existence des femmes comme des hommes dans le discours officiel. Dans le canton de Vaud, le Conseil d'Etat se dote également en 2005 d'une directive en matière de rédaction épïcène.

## Que nous apprend la recherche ?

Gygax et Gesto (2006) montrent que la forme grammaticale d'un nom de métier influence la représentation sociale dudit métier. Elle contribue à renforcer les stéréotypes et la division sexuelle du travail. Des préjugés sociaux inscrivant les femmes dans un rapport de domination traversent encore la société et sont présents dans la langue. Rédiger de manière non sexiste ou épïcène témoigne d'abord d'un mode de pensée, avant d'être un mode d'écriture. «La parité linguistique, la nomination au féminin et au masculin pour toutes les dénominations humaines, la représentation effective des femmes dans le discours social sont des instruments essentiels dans la conquête d'une réelle égalité» (Baider et al., 2007, p. 12).

Ouvrir des perspectives, permettre à chacune et chacun de développer sa personnalité et ses compétences, de les faire valoir au service de la communauté, autant de motivations qui légitiment pleinement une évolution des pratiques textuelles en vigueur.



## Accompagner le changement

En inscrivant cette orientation dans une directive 00\_14 intitulée «Respect du principe d'égalité dans les communications», le Comité de direction de la HEP Vaud donne un signal fort en faveur de l'égalité et se met en conformité avec les prescriptions. Notre institution se positionne ainsi aux côtés de ses partenaires, notamment la HES-SO et les universités, déjà engagées dans cette voie. En parallèle, la campagne nommée «J'écris épïcène, et vous?» et orchestrée par la Commission consultative de l'égalité se déclinera sous différentes formes, ateliers, conférence, exposition, pour insuffler une dynamique dans les différents services et unités de la HEP Vaud.

Au nom de la commission consultative de l'égalité, Muriel Guyaz.

Muriel Guyaz est professeure formatrice et responsable de l'Instance pour la promotion de l'égalité de la HEP Vaud.

Bibliographie complète sur [www.hepl.ch/prismes](http://www.hepl.ch/prismes)